

États-Unis n'ont pas assez de cède pour répondre à la demande - et contre des mesures telles que l'enquête sur les droits compensatoires en ce qui a trait au bois d'oeuvre résineux canadien, trois ans seulement après qu'une enquête similaire ait conclu que l'industrie canadienne exporte ses produits de façon équitable et sans l'aide financière du gouvernement.

Nous attendons de ces négociations une protection contre de telles mesures de circonstance, mesures adoptées pour protéger les industries américaines qui sont menacées non pas par les pratiques canadiennes, mais par les politiques américaines, ou contre des mesures qui visent d'autres producteurs mais qui se répercutent au Canada. Ce que nous voulons, c'est garantir notre accès au marché qui, pour nous, est de loin le plus important.

Mais nous ne cherchons pas que cela. Nous aimerions également obtenir un abaissement général des barrières et des droits commerciaux, ainsi que des barrières non tarifaires, pour assurer aux producteurs canadiens une meilleure part du marché américain. Cela aurait un effet double: permettre aux producteurs canadiens de percer sur un marché dix fois plus important que le nôtre; et leur permettre d'ajuster leur production à un marché de masse, en tirant avantage des économies d'échelle et de la spécialisation; ils pourraient se concentrer sur les produits dont la

production est rentable et efficace. C'est pourquoi nous aimerions voir éliminer autant de barrières que possible.

Notre troisième préoccupation est l'établissement d'un système bilatéral réalisable pour le règlement des litiges commerciaux. Lorsque des relations commerciales sont aussi importantes que celles qui existent entre le Canada et les États-Unis, des litiges surviennent continuellement - certains graves, d'autres non. À l'heure actuelle, ils sont réglés - ou aggravés, selon les circonstances - au cas par cas, ce qui ne saurait être une solution satisfaisante. Grâce à un mécanisme de règlement officiel, efficace et réalisable, des litiges tels que la question du bois d'oeuvre résineux seraient réglés à l'amiable, entre amis et partenaires commerciaux.

Tels sont nos principaux objectifs dans les négociations avec les États-Unis. Ce sont des objectifs réalisables. Nous avons une équipe solide. Nous avons fait notre travail. Nous avons la capacité de transformer nos espoirs en réalités.

Et comme l'a dit hier soir le Premier ministre, "ce n'est pas pour demain, mais pour la prochaine décennie, et le prochain siècle. Je considère cela comme une déclaration de confiance en nous-mêmes... confiance en notre capacité d'assurer à nos enfants et à leurs enfants un avenir plus prospère et plus sûr".